

La SPV mise sur une co-présidence pour l'avenir

La Société pédagogique vaudoise (SPV) a tenu son assemblée des délégués ordinaire ce jeudi 4 juin 2026 à Avenches. L'élection d'une co-présidence composée de Lucie Kemmling et David Jeanquartier marque un tournant historique: il y aura ainsi pour la première fois une représentation paritaire à la tête de cette vénérable institution, qui célèbre cette année ses 170 ans d'existence.

L'assemblée a accepté à l'unanimité la création formelle d'une association des retraité·es de la SPV. Elle a également validé, à une large majorité, des changements structurels, dont la possibilité d'instaurer une co-présidence.

Le Comité cantonal ainsi que les délégués ont largement remercié Gregory pour son dévouement, son professionnalisme et son excellent travail durant ses 12 ans à la tête de la SPV. Sous sa présidence, la SPV a su relever de nombreux défis et renforcer sa place comme acteur incontournable de l'école vaudoise.

L'élection de Lucie Kemmling et David Jeanquartier à la co-présidence constitue une grande première pour la SPV. Cette nouvelle configuration marque une évolution importante dans la gouvernance en permettant une mixité plus représentative des membres de notre association. Ce modèle permettra aux deux responsables de conserver un lien direct avec le terrain grâce au maintien d'une part d'enseignement dans leur établissement respectif.

Les défis seront nombreux pour cette nouvelle équipe. David Jeanquartier a indiqué que *"sous l'angle syndical comme pédagogique, de nombreux chantiers sont ouverts ou doivent encore l'être. Un dialogue rigoureux et sincère doit être entretenu avec nos autorités comme avec nos partenaires pour permettre de nouveaux succès tant statutaires qu'au bénéfice des élèves accueillis chaque jour dans les classes."*

Conscients des ajustements qu'impliquera cette nouvelle organisation, Lucie Kemmling et David Jeanquartier s'appuient déjà sur une collaboration solide et une vraie complémentarité. Ils s'inscrivent dans une continuité et une transition en douceur, ils continueront à placer la pédagogie au centre des priorités. Face à la multiplication des tâches qui pèsent sur le métier d'enseignant, ils entendent donner davantage de place encore à la mission première de l'école: enseigner.

Enfin, l'assemblée a adopté une résolution exigeant le maintien de l'obligation fédérale des 3 périodes d'éducation physique. Dans le cadre du projet « Désenchevêtrement 27 », le Département fédéral des finances envisage de transférer cette compétence aux cantons.

Pour le Comité cantonal SPV, Lucie Kemmling (079 205 04 40) et David Jeanquartier (076 462 96 24), co-président-e-s élu-e-s